



"L'ESCUROIS"

Juillet 2015 - n° 16

Bulletin Municipal de Lescure

EDITORIAL



L'année 2015 a débuté avec une série d'événements qui ont secoué notre territoire. Bien sûr après un élan de soutien national, la vie a repris son cours dans tous les coins de France et également sur notre commune.

Toutefois, ce premier semestre nous a paru très court pour traiter tous les dossiers déposés en Mairie. Diverses actions ont été menées, auprès des services de l'Education Nationale et des communes voisines pour la sauvegarde de la 3^{ème} classe de l'école ; l'élaboration du projet éducatif territorial (PEDT) qui conditionnera le versement des aides de l'Etat pour les prochaines années ; une convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) étudiée pour l'ouverture à la construction des terrains à bâtir sur le village de Lescure, le budget annuel et bien sûr la gestion des dossiers en cours.

La réforme des collectivités territoriales va engager de profondes mutations dans la gestion des communes. Ainsi le nouveau découpage territorial a inscrit notre commune au 5^{ème} rang du canton COUSERANS-EST au niveau population. Le « Pays Couserans » évolue et devient un syndicat mixte de PETR (Pole d'Equilibre Territorial et Rural) ; le projet SCOT est en route et le transfert de compétences au profit du PETR a été approuvé par le conseil communautaire ; le regroupement des régions est effectif pour les prochaines élections ; le projet de fusion des intercommunalités est toujours à l'étude mais se précise. Il nous appartient d'engager une réflexion sur les opportunités que la commune pourra tirer de ces transformations pour aborder un avenir où l'évolution est constante et rapide, afin de conduire une politique de développement cohérente mais de proximité car nous vivons avant tout dans une commune rurale. Vous souhaitant de bonnes vacances et un bel été.....

Le Maire - Maryse PERIGAUD

> L'école Michèle EYCHENNE sauvegarde sa 3^{ème} classe

L'école Michèle Eychenne faisait cette année malheureusement partie de la série des 5 fermetures de classes programmées sur l'Ariège. La troisième classe créée il y a 3 ans se trouvait donc en grand danger de fermeture en raison du nombre de départ au collège et de la baisse des inscriptions pour la rentrée prochaine, qui portait l'effectif à 43 élèves.

Grace à la mobilisation des parents, des délégués de parents d'élèves, de l'association de parents d'élèves, par les différentes manifestations à l'école, banderoles d'information, distribution de tracts, diffusion par voie de presse, et d'un soutien insistant de la Mairie auprès de l'Inspection d'Académie, cette troisième classe est maintenue pour la prochaine rentrée scolaire. En effet, ces diverses démarches et la publicité faite autour du fonctionnement de notre école : enfants accueillis à partir de 2 ans, amplitude de la garderie, activités périscolaires très variées (gymnastique, comédie musicale, karaoké, capoeira) ont eu des repercussions positives, puisque la Mairie a enregistré 10 nouvelles inscriptions. Ceci est une très bonne nouvelle pour le développement de la commune qui, par la proposition de ces services, attire de nouvelles familles, mais surtout



pour le fonctionnement et l'apprentissage de nos élèves répartis sur 3 classes bien distinctes (maternelle, cycle 1 et cycle 2) qui bénéficient ainsi d'un confort et d'une qualité d'enseignement bien plus adapté.

> Vœux de la municipalité

C'est avec émotion, suite aux événements tragiques survenus quelques jours auparavant, qu'en ce dimanche 11 janvier les Escuroises et les Escurois étaient venus nombreux assister à la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité. Chacun de nous avait tenu à s'engager dans l'action nationale de soutien qui se déroulait dans tout le pays après l'attentat terroriste contre CHARLIE HEBDO, pour défendre les valeurs de la république et les droits fondamentaux qui en sont le fondement : la liberté d'expression, la liberté de penser, la liberté tout simplement.... Après cet instant solennel la cérémonie des vœux, moment privilégié de convivialité et de rencontre, a débuté en présence du député Alain FAURE et du Président du Conseil Départemental Henri NAYROU qui étaient invités à cette réunion afin de participer à la remise des médailles d'honneur à six de nos concitoyens en remerciement de leur implication et de leur dévouement au service de la collectivité pendant de nombreuses années au sein des conseils municipaux successifs. La médaille d'argent a été décernée à Marie-Rose SEILLE, Emile DUPUY, François et Dominique BONZOM ; la médaille d'or à Claude PUJOL et à Gabriel GOUAZE. Cette cérémonie s'est clôturée par des vœux d'amitié, de solidarité, de tolérance, et de réussite pour 2015, et par la dégustation de la traditionnelle galette des rois.



> Repas des retraités

Comme chaque année, c'est avec beaucoup de plaisir que se sont retrouvés tous les anciens de la commune pour partager les souvenirs, échanger des nouvelles, se rencontrer, lors du repas des retraités le dimanche 8 mars 2015.

Une surprise a clôturé ce repas, par une représentation des élèves de l'Ecole accompagnés par la directrice Mme ROUSSE, qui dans le cadre d'un programme inter-générationnel a proposé un spectacle de danses traditionnelles et un petit concert de chants par la chorale de l'école.



> Projets Communaux

Comme précédemment indiqué depuis notre élection en mars 2014 certains projets vont enfin être réalisés cette année, et d'autres sont en prévision.

1/ LE CLOCHER DE NOGUÈS

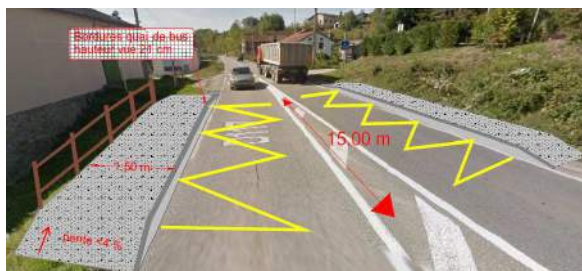
La dernière tranche de la réfection de la voûte du Clocher de Noguès sera réalisée dans le courant de l'été et clôturera le programme de réhabilitation de cet édifice classé, engagé à l'initiative de l'association « Les Amis du Clocher de Noguès » depuis 2008.

2/ L'EGLISE

Les travaux sur la dernière façade de l'église seront également réalisés avant la fin de l'année et termineront ce programme de rénovation.

3/ ECLAIRAGE PUBLIC

Un projet d'éclairage public sur l'accès au complexe sportif a été déposé auprès du SDCEA et sera réalisé dans le cadre de la prochaine programmation de travaux de ce type réalisés sur la commune. Cet éclairage a pour but de sécuriser l'accès et toute la zone devant la salle polyvalente lors des manifestations nocturnes diverses, et sera un confort supplémentaire pour les nombreux utili-



sateurs des infrastructures du complexe (associations, particuliers ou sportifs).

4/ CREATION AMENAGEMENT ZONE ARRÊT DE BUS

Un projet d'aménagement de la traversée du village au lieu-dit La Baure avec la création de quais de bus et zone de

marquage d'arrêt de bus, étudié et proposé par les services du district a été reconnu nécessaire pour assurer la sécurité des élèves. En effet actuellement ce point de montée s'effectue en bordure de la 117 sans aucune signalisation ni réglementation. L'objectif de cet aménagement est le suivant :

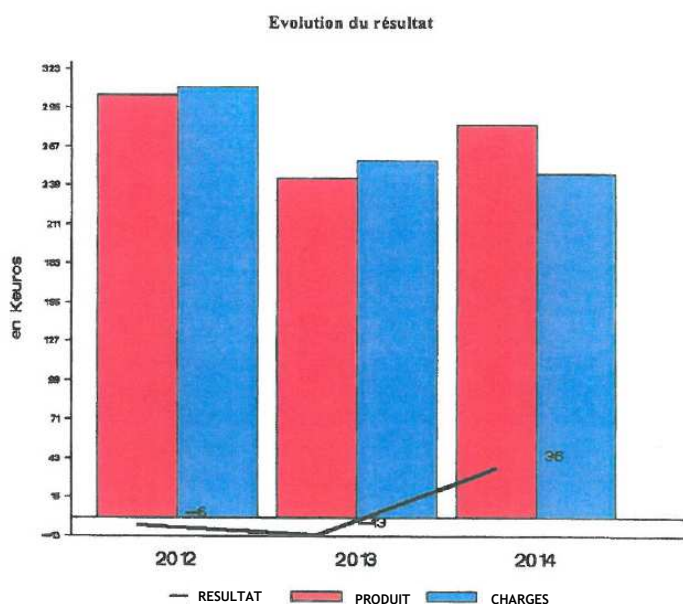
- Matérialiser le point de montée pour les scolaires.
 - Assurer la sécurité des élèves sur le lieu d'attente du bus.
 - Sécuriser et débloquer les points de stationnement.
 - Assurer la signalisation par panneaux « Arrêt de Bus » et marquage au sol.
 - Aménager le site conformément à la réglementation pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
- Ce projet est à l'étude pour 2016 et un dossier de demande de subvention a été déposé pour en assurer le financement.

> Budget 2015

Le compte administratif et le budget ont été présentés à la trésorerie qui les a approuvés. Ils se présentent pour cette année de la manière suivante :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0.00	26 600.87	29 342.25	0.00	29 342.25	26 600.87
Opérations de l'exercice	270 298.49	305 864.16	59 405.76	51 065.63	329 704.25	356 929.79
TOTAUX	270 298.49	332 465.03	88 748.01	51 065.63	359 046.50	383 530.66
Résultat de clôture	0.00	62 166.54	37 682.38	0.00	0.00	24 484.16

Un effort particulier a été demandé l'an dernier à la population par une augmentation conséquente de la taxe communale sur le foncier bâti, mais cette augmentation a permis d'équilibrer le budget et même de dégager un produit comme vous pourrez le constater sur le tableau ci-après.



Pour l'année 2015 un réajustement est encore nécessaire et afin de ne pas pénaliser les propriétaires agricoles, représentant l'activité la plus importante de la commune, une augmentation de 3,11 % sera appliquée sur les 3 taxes et un léger rattrapage est encore fixé sur le foncier bâti, dont le taux sera porté à 10.93 pour s'ajuster à la taxe d'habitation.

Ainsi remis à un niveau plus équitable par rapport aux communes de la même strate, mais cependant toujours inférieur, il est envisagé de stabiliser dans la mesure du possible, ces taux pour l'avenir et ce malgré les annonces de baisses des dotations, des subventions et aides de l'Etat.

Notre commune progresse, offre des services, école, garderie, cantine scolaire, complexe sportif, terrains à bâtir à aménager pour un développement de la population ; et pour assurer toutes ces prestations nous sommes dans l'obligation de trouver des recettes complémentaires pour pallier au déficit prévu par la baisse des participations de l'Etat.

> Agenda accessibilité

Depuis le 1er janvier 2015, tous les établissements recevant du public doivent être accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les communes sont donc dans l'obligation de s'engager dans des projets de mise aux normes par le dépôt d'un agenda d'accessibilité programmé (ADAP) à déposer au plus tard le 27 septembre 2015.

Ce programme doit répertorier les bâtiments concernés et projeter les travaux de mise en conformité sur un délai de 3 ans. Notre commune est en partie concernée, les établissements étant accessibles : la mairie, la médiathèque, le complexe sportif. Mais certaines installations ne correspondent pas aux obligations notamment au niveau des toilettes et des portes d'accès pour la Mairie et l'école. Les lieux de culte étant également concernés par ces mesures, il y a lieu de déposer un projet d'accessibilité pour l'accès à l'église du village. La nature des travaux, la programmation et l'estimation financière de la

mise en accessibilité doivent être portés sur l'ADAP avec la répartition des coûts sur les trois années prévues.

> Enquête publique

Des demandes d'acquisitions de chemins ruraux et de parcelles appartenant à la commune ont été déposées en Mairie. La cession de ces chemins aux propriétaires riverains peut être envisagée à condition qu'ils cessent d'être affectés à l'usage du public et une telle opération impose une enquête publique. Celle-ci sera réalisée dans le courant de l'année, après désignation d'un commissaire enquêteur par arrêté précisant les dates, heures et lieu où le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations. Ces informations seront publiées par voie de presse et affichées en Mairie. Avant le début de cette enquête tout propriétaire intéressé par une acquisition de chemin dont l'usage cesse d'être affecté au public peut contacter la Mairie en déposant une demande écrite précisant l'objet de sa requête.

> RAPPEL CONCERNANT L'ÉLAGAGE

Un nouveau rappel est fait aux propriétaires riverains afin de procéder à l'élagage des arbres qui gênent la visibilité et le croisement des véhicules en bordure des voies communales et départementales. Merci de faire le nécessaire sur les portions de voirie qui incombent à chacun....

> PLAN DE GESTION SITE CLASSÉ

La commune de Lescure, avec une partie de son territoire limitrophe avec la commune de Montesquieu Avantès, se trouve concernée par le classement du site du massif karstique du Volp sur tout le secteur nord de Loubersenac et jusqu'aux limites de Camarade. La municipalité adhère au projet de Madame le Maire de Montesquieu pour l'élaboration d'un plan de gestion du site classé

La finalité de ce document, sans valeur opposable, sera de faciliter l'instruction des demandes d'urbanisme et sera présenté en commission départementale des sites et transmis au Ministère à Paris pour validation.

Les riverains intéressés par le sujet sont invités à se faire connaître et à prendre contact avec la Mairie de Montesquieu pour participer aux groupes de travail organisés en coordination avec les services de l'ABF, DRAL, DDT, Sous-Préfecture, PNR et SYCOCERP.

> SITE INTERNET

Afin de moderniser l'accès à l'information de la commune, l'équipe municipale est à l'initiative de la création d'un nouveau site internet plus moderne et plus attractif.

Vous pouvez désormais le consulter sur :

<http://lescure.wix.com/mairie-lescure>

Toutes les rubriques ne sont pas encore totalement complètes, notamment la liste des artisans et professionnels de la commune auxquels nous demandons de prendre contact avec la mairie pour la mise à jour des informations qu'ils souhaitent diffuser.

Il en est de même pour les associations qui peuvent communiquer sur les manifestations organisées et mettre en ligne leur programme.

> PLAN URBAIN PARTENARIAL (PUP)

Une convention de projet urbain partenarial a pour objet la prise en charge financière des équipements publics dont la réalisation par la commune est rendue nécessaire pour une opération d'aménagement de parcelles destinées à la construction.

Ces travaux sont rendus nécessaires pour dégager la constructibilité de la zone AU1 et AU2 situées au village de Lescure lieu-dit Las Coumanios, par l'amenée des réseaux eau et électricité, la déviation de canalisations présentes en sous sol des parcelles concernées, et le renforcement de ces réseaux.

Après négociations avec le Syndicat des Eaux et le SDCEA sur les travaux à réaliser et le montant des devis, une proposition de participation financière par convention PUP a été soumise aux propriétaires vendeurs afin de permettre à la commune de financer ce projet, pour répondre aux besoins des futurs acquéreurs et usagers des constructions à édifier dans le périmètre fixé.

Cette convention est en cours de signature et sera déposée auprès des services de la Préfecture pour approbation.

Ce projet permettra de dégager à la construction plusieurs terrains à bâtir et permettra ainsi à la commune d'accueillir de nouveaux habitants sur ce secteur.

> MEDIATHEQUE

L'Agence du développement de l'économie culturelle du Couserans qui propose depuis 4 ans les journées du conte,



Photo Elza DELMAS

après un périple sur plusieurs villes et villages de notre territoire, a programmé une halte à Lescure. C'est ainsi que le 12 juin, à l'initiative du responsable de la Médiathèque, le bus des conteurs a terminé sa tournée à Lescure.

Plusieurs artistes, conteurs, musiciens ont proposé « La nuit du conte » avec en début de soirée des contes pour les plus petits, des contes thématiques ou malicieux, mais aussi un spectacle familial, et autour de minuit un moment d'improvisation ouvert à tous. Chacun a pu ainsi s'apercevoir que les contes sont modernes, ils invitent au voyage, au rêve, et au partage. Un grand merci à Frédéric pour l'animation de la médiathèque et la promotion de nouvelles manifestations culturelles.

COMMUNIQUE

Le samedi 10 octobre 2015, l'équipe dirigeante et les animatrices de la « GV LESCURE » organisent une journée SPORT SANTE/BIEN-ETRE ouverte aux adhérents et non-adhérents GV. Cette journée a pour but de sensibiliser le public (enfants, ados, adultes et seniors) aux bienfaits de la pratique d'une activité physique régulière au travers d'ateliers : marche active, steps, caradio-gym, tendance, pilates... et pour les enfants des activités équilibre et motricité, éveil et expression corporelle en musique. Cette manifestation se terminera par une vidéo conférence sur le thème « activité physique et surpoids chez les enfants, et ados » animée par un médecin endocrinologue maladies métaboliques.

> COMITE TELETHON

Lors de la réunion du 28 mai dernier un nouveau « COMITE LESCURE TELETHON » s'est créé avec des bénévoles, à titre particulier et personnel ou membres d'associations, afin de continuer l'action en faveur de cette manifestation pour l'organisation et le déroulement du Téléthon en décembre prochain. Toute personne intéressée et porteuse de nouvelles idées, de nouveaux projets est invitée à rejoindre ce comité afin de renouveler et d'assurer la continuité de son action. Pour toute proposition contacter Geneviève SERAN.

> DATES A RETENIR

Fête locale : 18-19-20 septembre 2015

Journée SPORT SANTE : le Samedi 10 octobre 2015

Activités LESCURE TELETHON :

- Samedi 21 Novembre 2015 : Repas précédé d'une marche nocturne

- Vendredi 4 Décembre : Concert en l'église de Lescure

- Samedi 5 et Dimanche 6 Décembre : animations week-end TELETHON

Elections Régionales : 6 et 13 décembre 2015

> ETAT CIVIL / NAISSANCES ET DECES

Nous avons eu la tristesse d'apprendre ces derniers mois les décès de :

- Roger GARIN, le 9 janvier 2015

- Michel BOSCHER, le 31 janvier 2015

- Yvette DEDIEU veuve MORERE, le 5 mars 2015

- Raoul BETEILLE, le 18 avril 2015

La municipalité renouvelle ses condoléances à leurs proches et à toutes les familles des défunts.